

**Cahier de
recommandations
architecturales,
urbaines et
paysagères**

Le centre ancien du Havre



■ **Le centre ancien**, comprenant les quartiers situés de part et d'autre du Cours de la République, se caractérise par un important patrimoine bâti. En partie épargné par les démolitions de la seconde guerre mondiale, il se compose de nombreuses constructions en brique datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Si les constructions, prises indépendamment les unes des autres, ne revêtent pas toutes un caractère exceptionnel, leur densité et leur homogénéité en font un ensemble à l'identité très affirmée et à l'intérêt patrimonial certain.

Le centre ancien est identifié dans le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme un secteur d'enjeux pour la ville. Situé au cœur du Havre et à proximité de territoires en forte mutation (pôle des gares et quartiers Sud), le centre ancien bénéficiera dans les prochaines années d'importants investissements publics : tramway, réhabilitation des immeubles anciens (OPAH-RU)... Les nombreuses opportunités foncières (friches SNCF, îlot des Douanes, maison d'arrêt...) en font en outre un secteur de développement urbain à plus ou moins long terme.

La ville du Havre et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime ont réalisé ce guide pédagogique et complémentaire du PLU afin de sensibiliser le public sur la valeur patrimoniale du centre ancien et accompagner son évolution dans le respect des objectifs fixés en matière de qualité urbaine, architecturale et paysagère.

Il donne à tous les habitants du centre ancien les informations et les conseils nécessaires pour mener à bien leur projet de construction et/ou de rénovation dans le respect du site et du patrimoine et dans une logique de développement durable.



Histoire de *l'urbanisation*

P. 4

L'architecture



Les typologies *architecturales*

P. 8



Les préconisations *architecturales*

P. 22

Les clôtures



Les caractéristiques *des clôtures*

P. 36



Les préconisations pour *les clôtures*

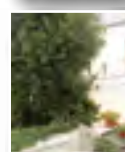
P. 40

Le végétal



Le paysage *végétal*

P. 44



Les préconisations pour *le végétal*

P. 50



LE HAVRE

histoire de l'urbanisation du centre ancien

■ La ville “basse” du Havre a été édifée sur d’anciens marais sillonnés de bras d’eau et de mares et parsemés de tuileries et de briqueteries. Drainée, la zone devient peu à peu cultivable et habitable. Ici et là, s’implantent deux types d’habitations : les grandes demeures pour les négociants et les petites maisons entourées de jardins potagers alignés sur des parcelles en lanières.

Le secteur est tributaire des chemins sinueux existants : il faudra les redresser, les élargir. Ces voies nouvelles, tracées sur des terrains encore vides, délimiteront les nouveaux quartiers. De part et d’autre du Cours Napoléon, appelé aujourd’hui Cours de la République, la ville s’étend soit en lotissant les parcs des grands pavillons ou les terres agricoles, soit en réutilisant le parcellaire des jardins ouvriers. Les fortifications étant arasées, le territoire est complètement urbanisé. Sur ce faubourg, s’installe, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, le nouveau centre du Havre.



En 1843



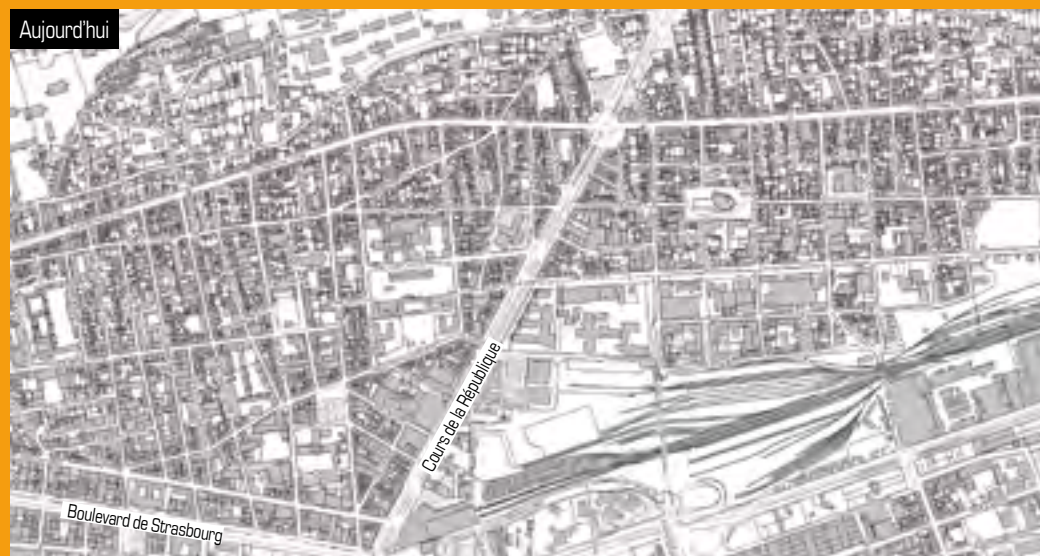
Au Sud du secteur, dans les années 1865-1870, le Boulevard de Strasbourg est tracé sur l’emplacement du glacis du rempart nord, détruit. Cette nouvelle voie qui relie la gare à la mer, devient l’axe principal de la nouvelle ville.

Il offre à la ville un espace de représentation le long duquel se construisent les édifices symbolisant le pouvoir administratif : caserne Napoléon, palais de justice, sous-préfecture, bourse du commerce, caisse d’épargne, sièges de compagnies maritimes, commerces... Il assure l’articulation entre l’ancienne ville et les quartiers annexés.

Plus à l’Est, le secteur change aussi au XIX^e siècle : resté assez agricole et structuré par des prairies, il voit la naissance d’un quartier industriel. En 1836, la compagnie immobilière Lefevre crée des voies nouvelles qui s’organisent selon un plan orthogonal compartimenté de rues en échiquier autour de l’église Sainte-Marie. Dès l’origine, le quartier associe des usines (filature de coton, compagnie du gaz, produits chimiques, brasserie, raffinerie de sucre...) qui occupent en général un îlot entier, des maisons de rapport, voire des cités ouvrières comme la cité Desmallières vers 1875.

Le quartier Sainte-Marie regroupe ainsi des îlots d’habitat ouvrier et des îlots-usines. Il accueille la gare (inauguration de la ligne Le Havre – Rouen en 1847).

Aujourd’hui





Le bâti au début du XX^e siècle

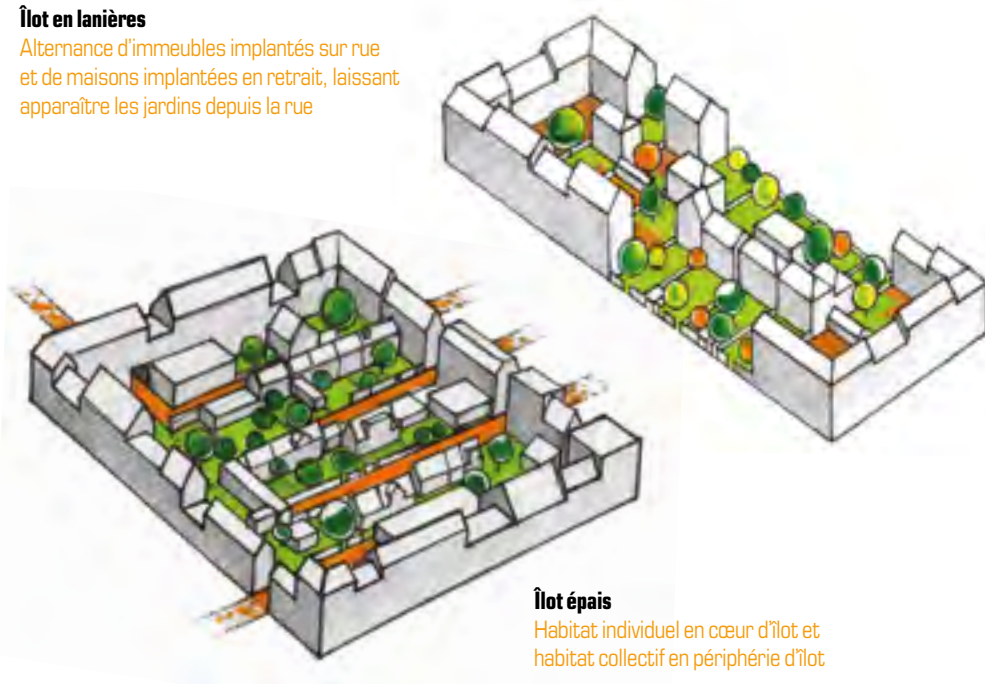
À l'Ouest, le quartier Danton se développe au XIX^e siècle à la faveur de l'implantation d'immeubles d'habitat, de maisons uni familiales et d'activités économiques artisanales voire industrielles. Il est structuré par des axes Est/Ouest de circulation inter-quartiers (rue Jules Lecesne/avenue René Coty, et dans une moindre mesure rues Anatole France et Casimir Delavigne) et des voies de desserte interne Nord/Sud au gabarit plus réduit. Il en résulte une structure parcellaire faite d'îlots en lanières orientés Nord/Sud, dont les parcelles de surface moyenne (de l'ordre de 350 m²) sont orientées pour une moitié à l'Ouest et l'autre à l'Est.

Le bâti est implanté à l'alignement, les espaces libres se trouvant en cœur d'îlot. Les immeubles d'habitat collectif constituent la forme urbaine dominante du quartier. Ils datent en majorité d'avant 1914, sont en brique et comptent 3 à 4 niveaux.

Depuis le dernier recensement, de nombreux petits immeubles de logement collectif ont été construits en lieu et place d'anciennes entreprises ou d'activités artisanales.

Îlot en lanières

Alternance d'immeubles implantés sur rue et de maisons implantées en retrait, laissant apparaître les jardins depuis la rue



Îlot épais

Habitat individuel en cœur d'îlot et habitat collectif en périphérie d'îlot

Depuis les années soixante-dix, le quartier est en pleine mutation avec le départ progressif des usines et la création de l'université sur le site de l'ancienne usine à gaz. Celle-ci bouleverse radicalement l'image de ce quartier, alors en désuétude.

Ce pôle d'enseignement supérieur est renforcé par l'implantation de l'Ecole Supérieure d'Art du Havre (1989), l'Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique (2001), un centre multisports et la Bibliothèque universitaire (2005). Ces nouveaux bâtiments ont fait l'objet de réalisations architecturales de qualité, relançant l'aspect et l'attrait de ce secteur : elles sont à mettre en exergue avec les modifications liées au "triangle des gares". Un projet global d'aménagement de l'entrée de ville est réalisé par l'urbaniste Bruno Fortier sur un site de forme triangulaire. Face au Pôle des gares, le Novotel (Architecte, Jean-Paul Viguier, 2005) s'y inscrit sur la base d'un triangle vide en son centre. En fond de bassin Vauban, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre (Architecte, René Dottelonde, 2005), renforce l'idée symbolique de "porte de la ville", avec son encadrement translucide formant une arche.

Îlot en lanières

Îlot épais



Ilots épais, îlots en lanières aujourd'hui

Le centre ancien est structuré par la juxtaposition d'îlots bâtis, bordés en périphérie par des immeubles plus ou moins homogènes. Ainsi, comme une enceinte, ces constructions donnent une impression de densité alors que règne en cœur d'îlot une ambiance villageoise.

De manière irrégulière, ces entités répétitives sont traversées par des venelles piétonnes ou carrossables où alternent, sur une trame serrée, maisons individuelles et jardins privatifs.



Les immeubles havrais

■ Implantés à l'alignement de la rue, ces immeubles de la fin du XIX^e siècle, construits sur rez-de-chaussée + 3 étages, viennent affirmer l'urbanité des quartiers anciens du Havre.

L'utilisation systématique de la brique résulte de l'expansion de l'industrie, dans la région, à cette époque. La bichromie jaune/rouge utilisée, distinguant les parties porteuses des zones de remplissage, anime les façades et permet une réinterprétation de l'architecture classique renforcée par la composition des soubassements, parfois traités avec des modillons* ou des bossages*.

Quelques modénatures* simples, en saillie (corniches, chaînages, bandeaux) ou à plat (dessins géométriques en brique), apportent des reliefs à ces édifices dont la juxtaposition affirme une lecture architecturale à la fois verticale et horizontale.



Le style Art Déco

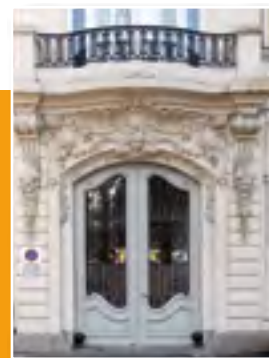
■ Peu nombreux dans ce secteur de la ville, les bâtiments Art Déco construits dans les années 1920 se sont insérés dans l'alignement de la rue, de part et d'autre du Cours de la République, au gré des opportunités foncières du moment. Cependant, on dénombre quelques exemples en cœur d'îlot implantés en recul de l'alignement. L'ensemble de ces constructions se caractérise par une architecture sobre utilisant des formes géométriques comme éléments décoratifs. En façade, des pilastres* en béton marquent la structure porteuse et donnent de la verticalité aux bâtiments. En attique*, les constructions sont souvent coiffées par un couronnement ouvragé donnant à l'édifice un aspect monolithique.



Les immeubles du Boulevard de Strasbourg

■ Les immeubles qui bordent le Boulevard de Strasbourg ont été construits selon le modèle haussmannien mis en place par le baron Georges Eugène Haussmann dans la capitale. Ce programme de restructuration de la ville de Paris a créé de nouveaux percements d'artères rectilignes bordées d'arbres permettant d'aérer et d'assainir le logement et de faciliter la mise en place de transports en commun. Ces principes ont été repris au Havre comme dans de nombreuses villes de France. Ces constructions donnent un nouveau style aux immeubles bourgeois de la fin du XIX^e siècle. Edifiés sur 4 étages, ils présentent un rez-de-chaussée et un entresol traité en soubassement et un comble à la Mansart percée de lucarnes correspondant aux chambres de service.

L'ornementation très présente est éclectique, mais la structuration des immeubles est homogène et obéit à des règles d'architecture strictes. Les larges percements en façade correspondent à l'éclairage des pièces nobles, les pièces de services et les chambres étant toujours sur cour. Les volets ne jouent pas de rôle dans la composition, ils disparaissent dans le tableau* des fenêtres.



Les maisons de maître

Les maisons bourgeoises du XIX^e siècle, construites principalement en brique, s'inscrivent souvent dans la continuité bâtie de la rue. Les toitures en ardoises surmontées de lucarnes travaillées et la composition rigoureuse et symétrique des façades confèrent une certaine solennité à ces édifices. Le travail abouti des éléments secondaires (balcons, ferronneries, portes) renforce également le caractère imposant de ces maisons.



Les villas d'inspiration balnéaire

Peu présentes dans ce secteur de la ville, elles rappellent les villas balnéaires en prenant leur inspiration dans l'architecture régionaliste. Souvent isolées sur leur parcelle, elles offrent des volumétries soignées. Le travail des bow-windows* et les débords de charpente ouvragée protègent et animent les façades. Les clôtures participent également à l'attrait général de l'édifice.





La cité Bourdaloue (L. Lemaître, architecte)

■ Implantées en pignon sur la rue, les maisons de cette cité jardin étaient toutes de même facture.

A l'origine en brique, elles ont souvent été revêtues d'un enduit qui les rend aujourd'hui moins caractéristiques. Des extensions disparates ont également perturbé leur ordonnancement. Des volets persiennes à abattants viennent encore animer les façades très composées et traditionnelles de ces maisons d'échelle réduite.

La façade principale s'ouvre sur un jardin clos par des murs bahuts* donnant sur la rue.



Maisons de ville

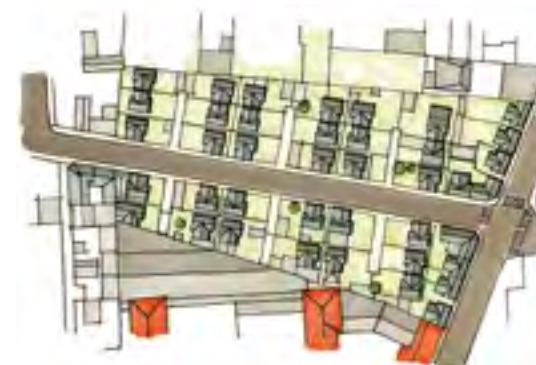
■ Ce patrimoine du XIX^e siècle, souvent en brique, implanté à l'alignement de la voirie et érigé en mitoyenneté, se démarque assez peu des immeubles attenants, donnant une image homogène et dense à l'îlot.

Ces constructions bâties à rez-de-chaussée avec un étage droit et des combles présentent une volumétrie simple, rythmée par des ouvertures très ordonnancées, plus hautes que larges.

La composition classique des façades est parfois animée par quelques appareillages de brique plus ou moins sophistiqués et certains détails soignés de ferronnerie qui apportent à l'ensemble une qualité qui mérite la protection.



Façade principale de deux maisons mitoyennes



Plan de la cité Bourdaloue



Le tissu urbain mineur de la fin du XIX^e siècle

■ Ces constructions, implantées notamment le long des axes commerçants, constituent une part importante du tissu urbain du centre ancien.

Ne présentant pas de spécificité particulière, ces immeubles enduits sont de facture simple, marqués uniquement par la composition de leurs ouvertures plus hautes que larges. Cette trame régulière, créée par le rythme de ces pleins et de ces vides, donne une verticalité aux façades. Cette impression est confirmée à partir du premier étage par la cadence imprimée par le parcellaire étroit, où chaque immeuble affirme son particularisme.

Les rez-de-chaussée de ces immeubles d'habitation souvent dévolus aux commerces n'assurent pas toujours un dialogue entre ces deux fonctions. Les bandeaux des enseignes, apposés sur la totalité de l'immeuble, font disparaître le système constructif donnant, au niveau du regard des piétons, un effet d'horizontalité là où régnait une logique verticale affirmant le rythme du parcellaire.



Les ateliers

■ Édifiées à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, ces constructions présentent des typologies variées. Elles peuvent s'insérer dans les interstices des immeubles de rapport ou être isolées dans un parcellaire plus lâche. Les ateliers rappellent une architecture d'usine un peu monumentale ou reprennent simplement celle des maisons pignons. Leur présence assure des respirations dans ce tissu urbain dense. La brique a été systématiquement utilisée pour leur construction. Si certains bâtiments sont restés intacts, d'autres ont été enduits, laissant toutefois apparaître les éléments de composition.

Certains de ces bâtiments présentent une réelle qualité architecturale qu'il conviendra de préserver.





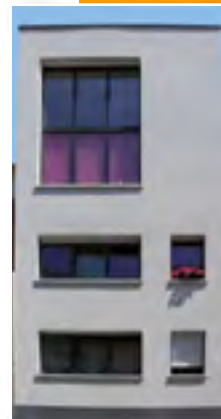
L'architecture des années 1960-1970

■ En rupture avec la logique architecturale et urbanistique de ce secteur, ces immeubles aux éléments standardisés construits à partir des années 1960 affichent une architecture massive et librement implantée dans le tissu urbain, regroupant alors plusieurs parcelles. Ils introduisent une horizontalité dans le centre ancien où le parcellaire souvent étroit donne une impression de verticalité. Ces immeubles à l'architecture radicale offrent de grands logements fonctionnels éclairés par de larges baies. L'arrivée de l'ascenseur permet également de construire des immeubles de grande hauteur comme ceux des Fonderies. Les garde-corps filants, les allèges* plates au nu du bâti ou les motifs décoratifs apposés sur la façade en bandes colorées accentuent encore la rupture avec l'identité du quartier.



L'architecture des années 1980 à nos jours

■ Insérés dans le tissu urbain en respectant les alignements sur rue, les immeubles de cette époque restent néanmoins en rupture avec le tissu traditionnel par leur caractère massif et leur densité. Les rez-de-chaussée, habituellement occupés par des commerces ou des logements, sont ici souvent remplacés par des parkings répondant aux nouvelles contraintes réglementaires et à la spécificité des terrains inondables de cette zone. Le dernier niveau est souvent traité en retrait, dégageant des balcons filants ou des terrasses. Ornementation et qualité des matériaux se sont simplifiées au profit d'enduits colorés imitant les modénatures du bâti traditionnel en brique.





Évolution et enjeux

Les bâtiments alignés sur les rues du centre ancien sont perçus par les passants comme un cadre général, immuable et intemporel. Cependant, ils évoluent inexorablement au gré des besoins modernes des habitants : agrandissements, percements et restaurations modifient le paysage urbain. Afin de respecter le caractère identitaire de la ville, il est indispensable de ne pas bouleverser les éléments structurants des façades (chaînages, bandeaux horizontaux, encadrements de baies...). Si l'on doit absolument condamner une fenêtre, il faut le faire dans le respect de la composition d'origine.

On peut marquer la trace de l'ancienne baie par un comblement en retrait qui conserve ainsi le dessin de la composition. Les extensions doivent être pensées de manière globale en examinant le fonctionnement général du logement. Contemporaines ou traditionnelles, leur forme et leurs matériaux ne déséquilibreront pas la construction existante. Par ailleurs, n'oublions pas que des modifications mal pensées peuvent créer des désordres dommageables à la pérennité du bâti.



Extension des constructions et changement d'affectation

Habitations et garages

Le centre ancien présente une structuration très dense. Les extensions des constructions ne doivent pas nuire à la cohérence de ce quartier, il faut donc les envisager au cas par cas, dans le respect d'une composition globale.

L'extension d'un bâtiment est un véritable projet d'architecture. Elle doit prendre en compte les notions de développement durable et d'économie d'énergie ainsi que l'accessibilité des personnes à mobilité réduite... Elle peut être l'occasion de réparer des erreurs du passé : démolition d'extensions inadaptées, rétablissement des proportions des ouvertures, suppression des volets roulants... Il faudra éviter "les extensions sur catalogue" de type vérandas qui altèrent notablement les façades. Pour concevoir un agrandissement, il est nécessaire de connaître le règlement d'urbanisme applicable au quartier. Suivant la zone de construction, des prescriptions en matière d'implantation, de hauteur, d'emprise au sol et de densité déterminent réglementairement les possibilités d'extension.

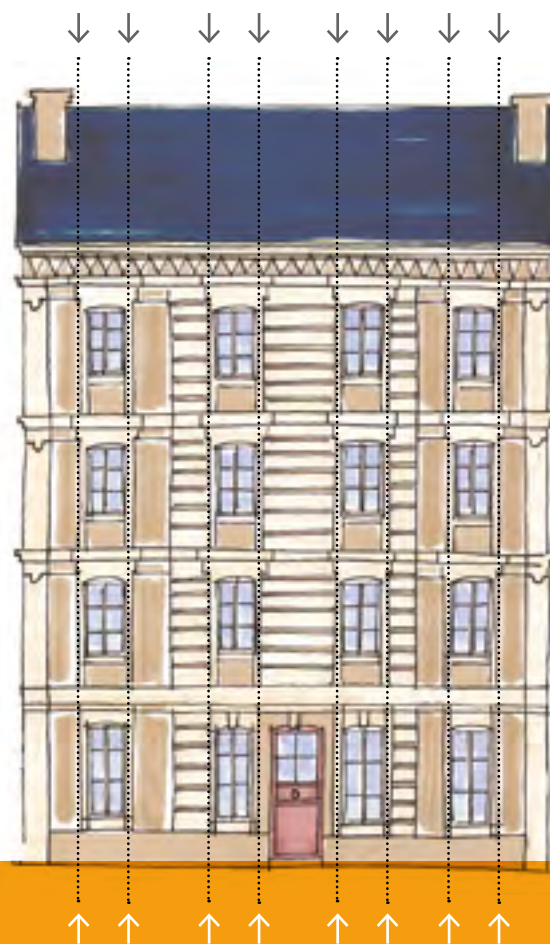


Transformation des rez-de-chaussée



Transformation des commerces

- Les rez-de-chaussée des immeubles anciens étaient, le plus souvent, aménagés pour permettre les activités commerciales ou artisanales. Les linteaux en bois ou métalliques sont très courants dans les constructions havraises. Ils permettent l'adaptation des aménagements aux activités du rez-de-chaussée. Les commerces, ayant progressivement disparu sur les voies secondaires, sont transformés en petits logements. Ce changement d'affectation est fréquemment réalisé en procédant à la démolition de la façade commerciale et à la construction d'un mur de maçonnerie recouvert d'un enduit. Ces travaux se font sans respecter ni la trame existante, ni les proportions des ouvertures de l'immeuble (fenêtre de dimension standard), ni les matériaux de construction. Afin de préserver l'harmonie des bâtiments et de constituer un ensemble cohérent en rez-de-chaussée, il est souhaitable de choisir une solution technique qui préserve la composition, souvent symétrique, de la façade.



Retrouver les lignes de force du bâtiment



Bâtiment d'origine



Transformation du commerce en logement en conservant la devanture en applique



Transformation du commerce en logement en réalisant une façade contemporaine

- **Préservation de la façade commerciale :** lorsque la devanture commerciale est bien insérée dans la façade, il est possible d'utiliser l'ancienne vitrine qui, de plus, apportera un éclairage maximum au logement. L'occultation et l'intimité des pièces de vie est recherchée par la mise en œuvre de stores et de rideaux. Le relief de la devanture peut être l'opportunité de rechercher de nouvelles polychromies.
- **Construction d'une nouvelle façade :** lorsque la préservation de la devanture commerciale n'est pas possible ou inadaptée, il est préférable de réaliser une façade "légère" (c'est-à-dire démontable) qui se substitue à la vitrine. La composition peut s'inspirer des devantures traditionnelles havraises ou décliner des dispositions de formes et de matériaux contemporains (bois, métal, verres sablés ou dépolis, persiennes...)

Pour aller plus loin :

"Les devantures commerciales"

fiche de recommandations architecturales

www.caue76.org/ressources/publications

"Réalisation d'une devanture commerciale"

fiche travaux – service Urbanisme

et Prospective de la Ville du Havre

www.lehavre.fr/dossier/conseils-et-recommandations-architecturales-0

Reconstitution des façades

La reconstitution des façades "à l'identique" est un exercice difficile qui nécessite une parfaite mise en œuvre, suivant les techniques traditionnelles et une sélection de matériaux parfaitement adaptés à la construction existante. Lorsque le choix porte sur une reconstitution pour transformer un rez-de-chaussée ou réparer une erreur du passé, il convient de reprendre les caractéristiques de la composition de la façade (symétries, axes, alignement des linteaux, proportions) et de rechercher les analogies avec des façades similaires. Souvent les ouvertures en rez-de-chaussée sont axées avec celles des étages et présentent une plus grande largeur afin de bénéficier d'un meilleur éclairage. Il est souvent difficile de retrouver des matériaux de construction modernes (brique) ayant le même aspect que ceux d'origine. Il est préférable, alors, d'utiliser des matériaux de réemploi. Les joints sont alors traités avec des mortiers à base de chaux et colorés par l'adjonction de pigments (oxydes ocres naturels). Les proportions des ouvertures doivent également suivre la logique des ouvertures existantes en affirmant la verticalité et la répétition. Les détails constructifs devront être scrupuleusement maintenus : formes et courbures des linteaux, encadrements en relief autour des ouvertures, appuis en pierre calcaire, garde-corps en ferronnerie, menuiseries en bois et occultation par persiennes...

Pour aller plus loin :

"Ravalement de façade" fiche travaux – service Urbanisme

et Prospective de la Ville du Havre

www.lehavre.fr/dossier/conseils-et-recommandations-architecturales-0

Avant



Après



Aspect des façades et des pignons

■ Façades sur rue, sur cour, pignons

La brique : l'architecture havraise du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle est caractérisée par l'utilisation de la brique rouge et jaune comme matériau de construction. Les façades, d'une grande variété, sont composées dans un subtil mélange des tonalités de briques et soulignées de motifs en relief, linteaux* et moulures. Ponctuellement des incrustations de pavés décoratifs agrémentent les façades. La dominante colorée de la ville est fortement marquée par la tonalité sombre de la brique. Elle servira de référence pour établir une polychromie pour les futures interventions sur le bâti existant et les constructions nouvelles.

La brique et le silex : ils sont ponctuellement utilisés pour les soubassements des immeubles et présents dans les murs de clôture les plus anciens. Les maçonneries traditionnelles doivent être préservées et entretenues, notamment en procédant à la réfection des joints selon les techniques adaptées à leur aspect d'origine.

Les façades sur cour : par opposition aux façades sur rue qui expriment et magnifient, par leur composition et leurs détails, une architecture riche de savoir-faire, les façades sur cour sont souvent plus simples et strictement fonctionnelles. La tentation est de négliger leur rôle architectural et esthétique en leur appliquant, lors de réhabilitation, des solutions techniques basiques qui dégradent l'équilibre de ces ensembles. Dans les îlots "épais"⁽¹⁾ des quartiers anciens du Havre, les façades sur cour constituent l'environnement des maisons implantées au cœur des travées urbaines. Les immeubles bénéficient de la vue sur les jardins des maisons de ville et les habitants de ces constructions ont des immeubles comme horizon. Les ravalements et les rénovations de façades doivent recevoir la même attention sur cour et sur rue.

Les pignons : de nombreux pignons sans ouverture sont visibles dans la ville. Sur les immeubles anciens, des motifs décoratifs sont intégrés dans la composition des maçonneries sous forme de lignages de briques rouges et jaunes ou de frises grecques. Ces éléments doivent être préservés dans le cadre d'une restauration des joints de façade.

(1) Voir pages 6 et 7



■ Ravalements et Essentages

L'utilisation d'enduit de ciment s'est développée au cours de la première moitié du XX^e siècle. Dans les années 1920 et 1930, le style Art Déco est caractérisé par l'emploi de formes simples et géométriques. Les façades enduites sont animées de bandeaux décoratifs colorés. De nombreuses façades, initialement en brique, ont été enduites au fil du temps et ont perdu leurs qualités esthétiques d'origine. À l'occasion d'un ravalement, la mise en couleur par un choix judicieux de teintes peut redonner du caractère aux bâtiments. L'utilisation de 2 teintes (couleurs complémentaires ou en camaïeu) permet de souligner les modénatures* des constructions (angles, linteaux, corniches...).

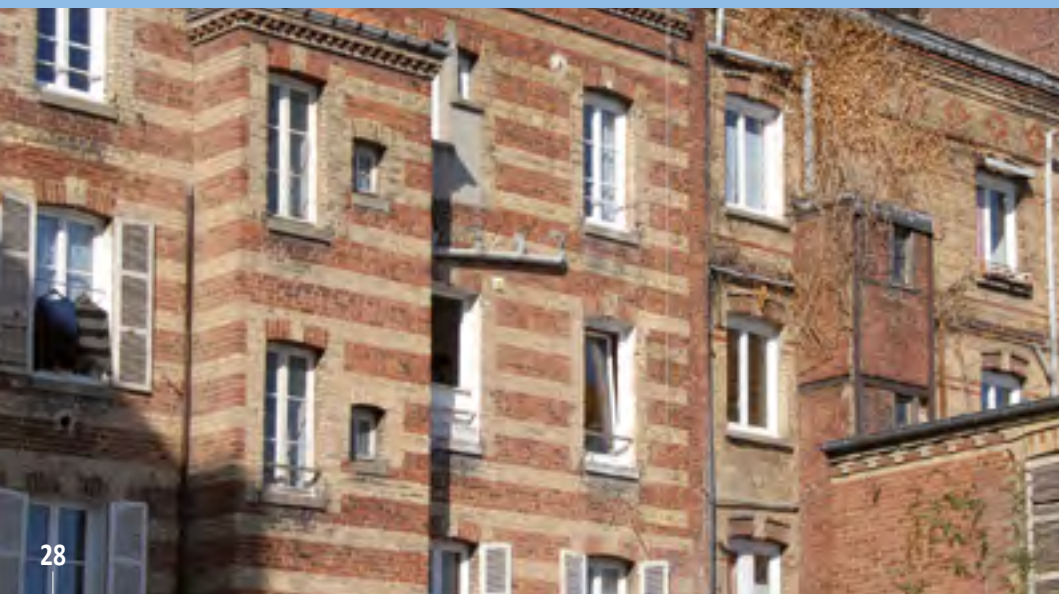
Les essentages* : ce procédé est une bonne solution technique et architecturale pour rénover les murs peu étanches, modifier les façades d'aspect médiocre ou réaliser une isolation thermique "par l'extérieur" très performante. Les matériaux nobles comme le zinc, le bois ou l'ardoise sont bien adaptés pour leur pérennité et leur intégration esthétique. Il faut proscrire les essentages sur les façades en brique qui doivent être préservées et rejointoyées.

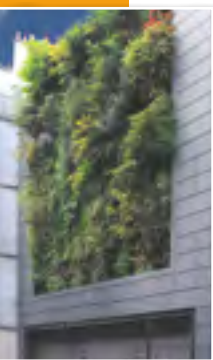
■ Teintes et couleurs

Les matériaux traditionnels sont colorés dans la masse. Les teintes naturelles sont à préserver et entretenir. La brique, le silex, le bois, l'ardoise, la terre cuite, le zinc constituent une palette de teinte de référence pour l'ensemble du centre ancien. Les enduits et le mortier des joints sont également colorés par les matériaux qui les composent : sable, chaux, ciment.

■ Rejointoiement et enduits

Dès lors que les maçonneries de brique sont préservées de l'action de l'eau, elles sont sauvées. Les autres facteurs de dégradation sont : la présence de végétaux (arbustes en pied de murs, corniches, souches de cheminées...), l'altération des liants et des joints, le déchaussement des pierres, l'action humaine (ouverture de porte, surcharge des planchers, dépose des tirants, modification des charpentes et des descentes de charges sur les murs...), pollution atmosphérique... Les maçonneries seront rejointoyées à l'aide d'un mortier à base de chaux et de sable, légèrement coloré à l'oxyde ocre ; l'enduit est constitué des mêmes matériaux de base : il laisse respirer le mur, sans enfermer l'humidité.





■ Murs végétalisés

Les façades végétalisées contribuent, au même titre que les toitures végétalisées, à lutter contre la pollution atmosphérique : les plantations ont la capacité de piéger les poussières, et ainsi de soustraire à l'atmosphère et à la pluie certains polluants. Elles contribuent également à l'amélioration de la biodiversité de l'espace urbain en fournissant un abri pour les oiseaux et les insectes. Les parois végétalisées contribuent à l'amélioration de l'isolation thermique des constructions. Comme c'est le cas pour les toitures végétalisées, la ville du Havre a instauré dans le règlement de son Plan Local d'Urbanisme une disposition incitant à la mise en place de murs végétalisés : cette disposition est présentée dans l'article 13 du règlement dans chaque zone du PLU. (voir fiche "Toitures et murs végétalisés").



■ Modénatures et détails

L'architecture du centre ancien est très riche de modénatures (reliefs, bandeaux, corniches, incrustations...), et de détails constructifs, témoins du savoir-faire des artisans constructeurs, et représentatifs de l'esthétique dominante de la seconde moitié du XIX^e siècle. L'aspect général des constructions est imposé par la tonalité bicolore des briques. La composition des façades et la disposition des ouvertures sont soulignées par des pilastres verticaux et des corniches horizontales en relief. Les panneaux de remplissage sont agrémentés de motifs dessinés par le contraste des briques rouges et jaunes, l'inclusion de briques vernissées ou de motifs de céramique (frises, rosaces, motifs floraux...). Tous ces éléments de détails doivent être préservés et entretenus car ils participent à la qualité exceptionnelle des immeubles du centre ancien.



■ Les pignons :

De nombreux pignons sans ouverture sont visibles dans la ville. Sur les immeubles anciens, des motifs décoratifs sont intégrés dans la composition des maçonneries : ils sont formés des lignages de briques rouges et jaunes ou par des frises grecques. Ces éléments doivent être préservés dans le cadre d'une restauration des joints de façade.

■ Amélioration des performances énergétiques

La recherche d'amélioration des performances énergétiques des constructions est une préoccupation importante dans le cadre de travaux de rénovation ou de réhabilitation d'immeubles anciens. Les techniques mises en œuvre varient suivant les possibilités d'intervention (isolation par l'intérieur ou par l'extérieur).

La préservation du patrimoine architectural doit rester un critère pour le choix de la solution technique.

En effet, pour préserver l'identité du quartier, l'isolation par l'extérieur ne doit pas être utilisée pour les façades en brique. De plus, cette disposition empêche la brique de respirer : il faut donc privilégier une isolation par l'intérieur.





Les toitures

■ Formes et matériaux traditionnels

L'identité architecturale de la ville ancienne tient notamment à la préservation de toutes les formes de toitures et des différents matériaux de couverture utilisés qui attestent des époques de construction. Ainsi cohabitent les toitures traditionnelles à deux pans longitudinaux, les toitures à deux pans transversaux pour les façades pignons, les toitures à pentes multiples, les toits à la Mansart pour les immeubles collectifs et les toits plats, appelés toitures terrasses. Lors d'une rénovation, il faut respecter le caractère d'origine. Adaptée aux conditions climatiques maritimes havraises, l'ardoise naturelle est le matériau le plus utilisé. Sa tonalité gris foncé s'accorde avec la dominante ocre rouge des façades en brique.

La tuile mécanique orangée est surtout présente sur les entrepôts et anciens ateliers. Toutes ces toitures à pentes présentent des débords importants en pignon et en rives basses. Ces derniers contribuent à protéger les façades contre les intempéries et soulignent, par une ombre, la proportion de la toiture.

■ Toitures terrasses et toitures végétalisées

Les toits plats sont traités, soit en zinc à très faible pente, soit en étanchéité. Dans certains cas, les terrasses peuvent être rendues accessibles.

Aujourd'hui, la réalisation de terrasses végétalisées est à préconiser : elles permettent d'allier esthétique et confort thermique.

Pour aller plus loin :

« **façades et toitures végétalisées** » *fiche travaux*

Service Urbanisme et Prospective de la Ville du Havre

www.lehavre.fr/dossier/conseils-et-recommandations-architecturales-0



■ Les ouvertures en toiture

Les lucarnes sont de petites fenêtres étroites et hautes qui éclairent les combles. Elles sont toujours de plus petites dimensions que les fenêtres des étages inférieurs. Les lucarnes à pignon sont couvertes d'un toit à deux pentes, dont les débords sont similaires à ceux de la toiture ; elles présentent une façade maçonnée ou un fronton ouvragé. Les lucarnes à la "capucine*" sont réalisées en charpente et recouvertes d'un toit à croupe.

Les combles sont souvent éclairés par des châssis de toiture ou bien par des tuiles ou des ardoises de verre. Les anciennes tabatières* en acier zingué sont remplacées par des châssis modernes dont l'intégration n'est pas toujours satisfaisante. Il est préférable de retenir des modèles de châssis à pose encastrée, alignés avec les baies des étages inférieurs, de proportion plus haute que large ($H = L \times 1,4$ environ) et divisés par une traverse verticale à la manière des anciennes "tabatières".

■ Les détails de toiture

De nombreux détails, témoins du savoir-faire des artisans couvreurs, sont encore visibles sur les toitures. Ainsi, les gouttières, chéneaux*, tuyaux de descente, rives ouvragées en zinc, faîtages, épis, girouettes, tuiles de rabats moulurées et écussons participent, par leur diversité, à la richesse du patrimoine bâti.

De même, les ouvrages comme les lambrequins* ou les charpentes décoratives affirment le style d'une époque de construction.



■ Les cheminées

Les souches de cheminées sont des éléments maçonnés qui rappellent, par leurs matériaux et leur mise en œuvre, les appareillages des façades. Elles ont un rôle de composition dans le paysage urbain de ce quartier. Depuis les Costières, elles se découvrent en premier plan, c'est pourquoi elles devront être conservées.

■ Intégration des capteurs solaires

Il est aussi nécessaire d'avoir recours aux énergies renouvelables. Ce recours ne prend tout son sens que si l'effort d'efficacité énergétique (consommer moins, en isolant les logements par exemple) a été réalisé en amont. Au Havre, le taux d'ensoleillement est suffisant pour qu'on puisse bénéficier de ses apports.

Avec le soleil, il est possible de produire de la chaleur, le solaire thermique, ou bien de l'électricité, le solaire photovoltaïque. Il s'agit de techniques, de surfaces et de matériaux différents. Pour assurer une bonne intégration architecturale dans la composition générale du dessin de façade, il faut prendre en compte l'aspect des panneaux, leur proportion et leur surface ainsi que leur positionnement. L'intégration est toujours plus facile sur une toiture en ardoise. Afin de minimiser l'impact visuel, il faut chercher à s'appuyer sur les lignes de force du bâtiment : le faîtage, le rythme et la dimension des percements existants. En règle générale, la forme la plus simple est la meilleure.



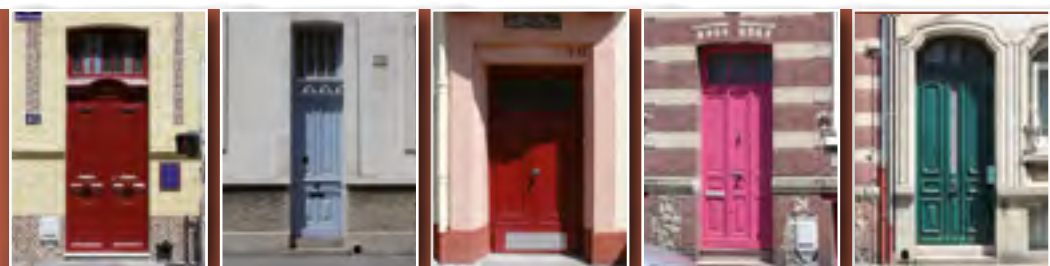
cf. Plaquette "Intégration architecturale des équipements liés aux énergies renouvelables" réalisée par le CAUE 76



Les éléments des façades

■ L'unité des façades – composition d'ensemble

Le centre ancien du Havre présente une grande unité architecturale. Édifiées sur une période courte au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les constructions utilisent les mêmes matériaux (brique, ardoise) et des typologies semblables (immeubles de trois étages sur rez-de-chaussée, maisons de ville, ateliers). Les façades sur rue sont homogènes. Le choix des matériaux, les techniques de mise en œuvre, la composition et l'ordonnement des baies se répètent de façades à façades, pour les immeubles comme pour les maisons de ville. Les détails d'architecture, eux, présentent une variété et une créativité remarquable.



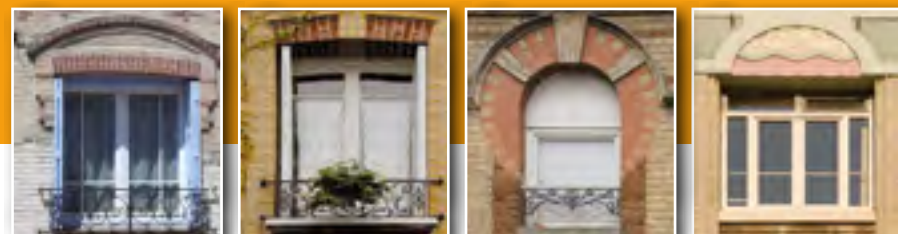
■ Les portes

La forme des portes d'entrée principale des maisons ou des immeubles est caractéristique de chaque époque de construction. Les portes en bois, à un seul vantail* avec un oculus* ou partiellement vitré avec une grille en fonte protectrice, sont les plus fréquentes dans ce quartier. Elles sont moulurées et leurs formes sont adaptées à l'ouverture et au linteau (droit, cintre surbaissé ou plein cintre...). Elles font souvent l'objet de coloration spécifique, parfois très vive qui donnent du caractère à l'immeuble. Certaines sont également surmontées d'une imposte* vitrée. La porte à panneaux, plus rare, est un ouvrage complexe et un véritable chef d'œuvre de menuiserie.

Lors d'une réhabilitation, il est vivement conseillé d'entretenir et de conserver les portes d'entrée.

■ Les fenêtres

Les constructions des quartiers anciens du Havre datent pour la plupart du XIX^e et du début du XX^e siècle. Le charme des fenêtres anciennes est lié à la finesse des éléments menuisés qui les composent et aux variations de teintes que l'on peut leur apporter. Les fenêtres les plus courantes sont de proportions verticales et à 6 carreaux. D'autres formes d'ouvertures plus larges existent également sur les constructions plus récentes. Si des changements d'huissieries sont opérés, il faudra reposer des fenêtres en bois à l'identique.



■ Les volets et les persiennes

Les volets ont trois utilités : protéger contre l'effraction, occulter la lumière et apporter un confort thermique. Les persiennes et les volets battants, qui sont le plus souvent utilisés, correspondent à des typologies architecturales différentes. Les persiennes sont adaptées aux maisons bourgeoises et aux immeubles dont les allèges basses sont munies de garde-corps en fonte.

Les volets battants se trouvent le plus souvent sur les maisons simples. Ils contribuent alors à l'animation des façades. Les volets roulants en bois sont utilisés sur les baies les plus larges des constructions de la première moitié du XX^e siècle, ainsi que pour la fermeture des devantures commerciales.

Il faudra absolument éviter de déposer ces éléments pour les remplacer par des volets roulants qui dénaturent les compositions des façades. Les immeubles havrais présentent de nombreuses "fausses fenêtres" qui contribuent à l'ordonnement symétrique classique des façades. Les fausses fenêtres sont occultées par des persiennes identiques à celles des fenêtres ordinaires.

■ Les ferronneries

Les garde-corps en ferronnerie des fenêtres ou des balcons et les grilles de portes ou de soupiraux sont autant de détails architecturaux qui participent à la valorisation des constructions. Leur conservation et leur entretien concourent à maintenir la qualité des habitations. Le plus souvent de teintes sombres, les ferronneries peuvent être peintes de couleur vive.

■ Les marquises*

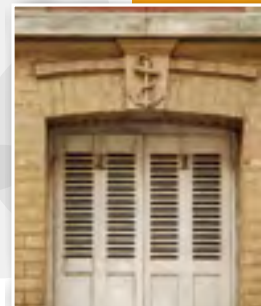
Ces précieux ouvrages qui protègent les entrées ont souvent été négligés ou détruits. Les marquises sont pourtant l'expression d'un savoir-faire décoratif et technique.

■ Les soupiraux*

Les immeubles de la ville basse sont construits sur des caves semi-enterrées qui étaient autrefois utilisées pour le stockage du charbon, destiné au chauffage des habitations. Il subsiste de nombreux soupiraux dont les grilles et volets participent à la bonne ventilation des sous-sols et à la décoration des façades.

■ Les détails

Les constructions sont agrémentées de nombreux petits détails décoratifs ou usuels qui contribuent à la qualité architecturale du quartier et qu'il convient de préserver (plaques de céramique ou émaillées, enseignes, grattes-pieds, heurtoirs de porte, chasses-roues, écussons, séchoirs, figurines...)





Le rôle des clôtures

Les clôtures matérialisent les limites de propriété et articulent l'espace public et l'espace privé. Par leurs matériaux, leurs hauteurs, leurs effets de transparence ou d'opacité, leur succession, elles contribuent à valoriser la propriété privée et à former l'identité de la rue.

■ En limite sur rue...

La clôture est un élément de mise en relation de la construction avec son environnement. Limites de l'espace public, les clôtures sont en permanence dans le champ de vision du passant. C'est pourquoi, elles déterminent fortement l'image et le paysage de la rue. En l'absence de construction à l'alignement, la clôture assure la continuité bâtie et cadre l'espace de la rue. La qualité et la diversité des clôtures participent à la préservation de l'identité architecturale et paysagère du centre ancien.

■ En limite séparative...

En marquant les limites parcellaires, les clôtures constituent une protection de l'espace privé. Elles ferment les parcelles et leur donnent une intimité. Certaines clôtures protègent les jardins du vent et du froid en créant un microclimat.



■ Les garages

À l'origine, les maisons comportaient peu de garages. Progressivement, les habitations s'en sont dotées sans soigner leurs intégrations. Ainsi, les garages ont dénaturé les alignements bâtis. Leur taille, leur proportion et leur aspect médiocre ont souvent altéré les perspectives des rues. De même que le traitement des clôtures, l'architecture des garages doit être en adéquation avec l'environnement bâti (type de maçonnerie, couleur et matériaux des portes, garde-corps, pente de toiture).

La diversité des formes

■ Les clôtures maçonnées

● Murs de clôture

Les anciens murs maçonnés de brique et de silex sont caractéristiques du XIX^e siècle dans le centre ancien. On suppose qu'ils séparaient les parcelles de culture maraîchère. Ils présentent des appareillages de qualité, en lien avec l'habitation. Leur intérêt patrimonial est évident, ils doivent être systématiquement conservés et restaurés.

● Murs bahuts surmontés de grilles

Les murets en brique et silex, surmontés de grilles en fer forgé parfois ouvragées, sont fréquents. Les matériaux sont identiques à ceux de l'habitation. L'entrée est constituée d'un portail en métal ou d'une grille à barreaux. Ce dispositif à claire-voie se décline suivant les époques avec des formes et des matériaux différents. Il permet d'enclore la parcelle et de structurer la limite sur la rue tout en conservant une transparence visuelle vers l'intérieur.

■ Les clôtures végétales

Les haies, peu fréquentes dans ces quartiers, sont pourtant une alternative efficace aux murs. Homogènes ou composées de plusieurs espèces, libres ou taillées, elles apportent un attrait supplémentaire et marquent les saisons par leurs feuillages, leurs floraisons et leurs fructifications... De plus, contrairement aux grillages, les haies forment des continuités linéaires avec les murs maçonnés.

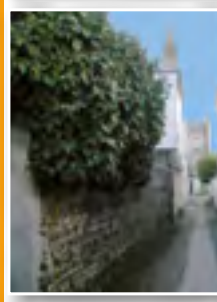
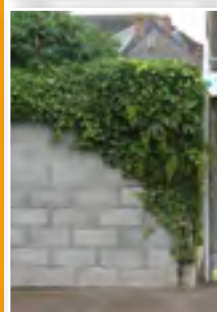
■ Les clôtures mixtes

Les clôtures maçonnées peuvent être associées au végétal, ainsi :

- Les arbres et les arbustes libres ou taillés, plantés à l'arrière d'un muret, créent des plans successifs vers l'intérieur de la parcelle. Ils marquent la limite, réduisent les vues directes tout en mettant en scène le jardin. Par leur floraison et leur feuillage caduc ou persistant, les végétaux égayent les trottoirs et animent le paysage de la rue en toute saison.
- Les plantes grimpantes donnent de l'épaisseur aux clôtures ajourées, créent des effets variés de transparence et d'opacité, cassent le caractère massif de certaines maçonneries et dissimulent les murs disgracieux. Dans un espace étroit, elles remplacent avantageusement les arbustes.

■ Le long des venelles

Les venelles sont des espaces publics caractéristiques du centre ancien et constituent ainsi des éléments clés de sa mise en scène et de la valorisation piétonne de ces quartiers. Les clôtures ont, ici, un rôle d'autant plus important que l'espace est exigü et qu'elles cadrent en partie des vues traversantes. Le traitement des clôtures bordant ces venelles est essentiel pour la qualité de ces espaces. Les dispositifs à claire-voie ouvrent des vues qui laissent entrevoir l'intérieur des jardins.



Évolution et enjeux

Les abords de l'habitation, bien que privés, s'inscrivent dans l'espace public et doivent être traités avec soin.

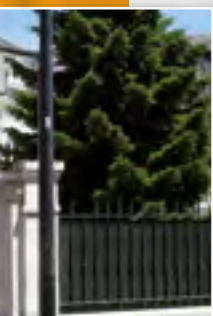
Cet espace frontalier entre la ville et le "chez soi" ne doit pas heurter le regard : il participe à la qualité de l'environnement global. Avant la construction d'un portail, d'une clôture, d'un abri ou la plantation de végétaux, il faut bien évaluer les différentes options et leur impact sur l'environnement.

Les clôtures devront s'inspirer de la hauteur et des matériaux des clôtures traditionnelles voisines. Il faudra prévoir l'intégration des coffrets EDF et des boîtes aux lettres...

Les matériaux traditionnels seront privilégiés et le PVC proscrit. En règle générale, il faut tenter d'être en harmonie avec la cohérence et l'identité des lieux.

À Savoir

Les clôtures des constructions (gabarit, matériaux...) sont réglementées par l'article 11 du Plan Local d'Urbanisme, dans une logique de cohérence avec les constructions existantes.



Entretenir une clôture ancienne

- Restaurer les murs et les murets de brique et silex en respectant les techniques traditionnelles (mortier à la chaux...) afin de retrouver le caractère originel et de rétablir une unité architecturale en particulier lorsqu'ils s'inscrivent dans un ensemble (opérations groupées, lotissements).
- Débarrasser les murs en maçonnerie traditionnelle du lierre qui provoque une altération des joints et le déchaussement des briques et silex.
- Conserver et restaurer les clôtures ajourées en bois ou en métal. Bannir les éléments d'aspect uniforme tel que le PVC.

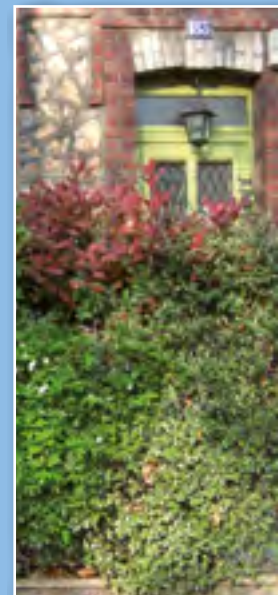
Bien concevoir une clôture neuve

- Reprendre les logiques des clôtures de qualité des parcelles environnantes : hauteur, forme (maçonnée, ajourée...).
- Définir ses caractéristiques en accord avec celles de l'habitation (composition d'ensemble, matériaux, formes, couleurs, garde-corps...).
- Intégrer les éléments annexes (les portails et les portillons, les coffrets EDF et les boîtes aux lettres) dans une logique de continuité visuelle et d'unité architecturale.



Faire une place de choix au végétal

- Pour la constitution de haies, privilégier les mélanges d'essences locales (adaptées à la région et faciles d'entretien) en les disposant aléatoirement afin d'éviter les répétitions systématiques.
- La plantation de végétaux à feuillage persistant de type thuya, leylandii ou laurier du Caucase est déconseillée ; ces derniers, trop vigoureux, sont inadaptés au contexte urbain du centre ancien. Il est préférable d'utiliser l'if, le houx ou le buis. Les végétaux horticoles à feuillages colorés ou panachés ont un impact visuel très fort. Ils ne seront utilisés que ponctuellement dans les haies pour apporter éventuellement une note colorée.
- Pour améliorer l'intégration d'un mur d'aspect médiocre (en parpaing brut...) ou apporter de l'opacité à une grille ou un grillage, des végétaux grimpants, d'espèces très variées, peuvent être plantés. La clôture leur sert de support.



Exemples de plantes grimpantes :



Vigne-vierge



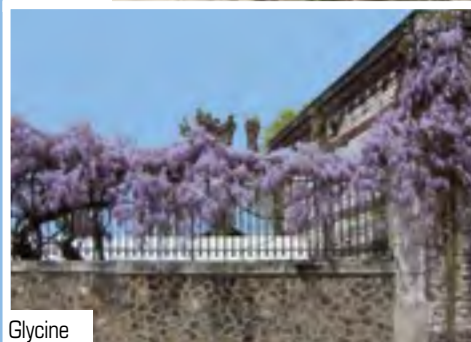
Clématite



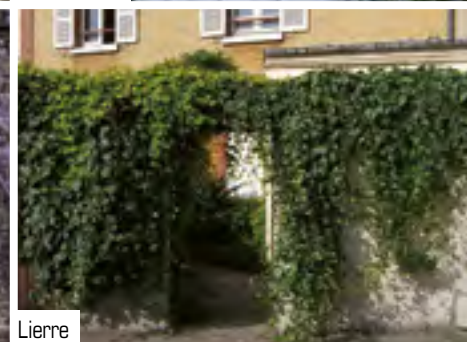
Solanum



Passiflore



Glycine



Lierre

et aussi la bignone, le rosier grimpant, l'hortensia grimpant ...



Dans le centre ancien, une végétation discrète mais présente :

En raison d'un tissu urbain tramé relativement dense et homogène, le paysage du centre ancien semble très minéral. Pourtant, le végétal y est discrètement présent.



Le végétal visible depuis la rue

1. Les terrasses et bords de fenêtres fleuris

Les toitures-terrasses d'immeubles du XX^e siècle sont parfois agrémentées de jardinières, de même que certaines toitures de garages. Bien que ponctuels, ces aménagements améliorent le paysage urbain. Cette valorisation des espaces inhabités apporte une qualité esthétique et peut donner de la légèreté au caractère massif d'un grand bâtiment. Les bords de fenêtres ont un impact visuel ponctuel. Ils sont cependant très importants car ils témoignent d'une appropriation de l'espace public et d'un désir de l'agréments. Ils participent également à la qualité du paysage des rues.

2. Les jardins sur rue

Ce sont essentiellement des cours plantées de maisons de maîtres et de maisons de ville ainsi que les jardins de la cité Bourdaloue. Ces espaces d'agrément sont plus ou moins visibles mais participent à la mise en scène des façades et contribuent fortement à l'ambiance des quartiers. Ils sont plantés d'essences arbustives ou arborescentes de petit développement. La végétation arborée déborde souvent sur la rue, interrompant l'alignement bâti et signalant ainsi la présence de jardins. Le houppier des arbres, et en particulier leur feuillage, forme un filtre entre l'habitation et la rue. La visibilité dépend également du type de clôture.

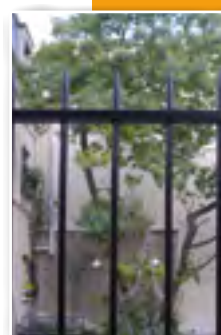
Le végétal visible depuis les passages

3. Les passages

Les passages qui traversent certains îlots du quartier sont les supports privilégiés des déplacements des piétons au sein du centre ancien car ils forment d'agréables raccourcis Nord-Sud. Vues plus ou moins lointaines, perspectives cadrées par les parcelles riveraines, sentiment ponctuel d'exiguïté..., les passages et les impasses sont les éléments originaux de découverte du centre ancien et notamment de ses arrières intimes et cachés.

4. Les coeurs d'îlots

Bien que le parcellaire étroit laisse peu de place aux jardins, de nombreux coeurs d'îlots sont végétalisés. Ces petits jardins d'agrément ne sont généralement perceptibles que depuis les passages qui traversent certains îlots. Bien souvent, ils sont enclos de hauts murs et seuls les arbres qui émergent sont visibles. Pourtant, quelques clôtures perméables permettent aux passants de les découvrir. Du fait de l'exiguïté et de la minéralité des passages, le végétal joue un rôle urbain et paysager important. Il participe à la qualité d'ensemble des parcelles et détermine fortement l'ambiance feutrée des lieux.



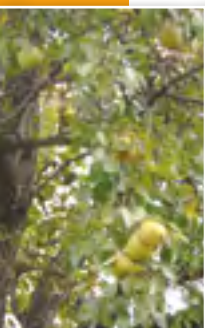
Des structures végétales variées

Les jardins d'agrément présentent une palette végétale très diversifiée d'arbres et d'arbustes.

■ Des végétaux d'ornement marqués par la présence d'espèces exotiques

Dans le centre ancien, les espèces spontanées côtoient les espèces horticoles. Dès le printemps, elles offrent une profusion de feuillages, de fleurs et de baies.

Mais l'originalité du patrimoine végétal du centre ancien réside dans la présence d'espèces méditerranéennes, voire exotiques, favorisées par le micro-climat résultant de l'exposition et des murs. Ainsi, tilleuls, érables, lilas, houx ou viornes, hortensias, romarins, (...) sont associés aux mimosas d'hiver, aux camélias, ainsi qu'aux eucalyptus et aux palmiers. Cette richesse botanique en plein coeur de la ville crée des scènes paysagères originales.



■ Des arbres fruitiers

Les arbres fruitiers sont une composante végétale caractéristique des jardins du centre ancien. L'exposition ensoleillée et les nombreux murs qui ceinturent les parcelles sont des conditions idéales pour la culture des pommiers, des poiriers, des cerisiers. De forme libre ou palissée, ces arbres de petit développement se révèlent bien adaptés aux petites parcelles du centre ancien.



■ Des plantes grimpantes

Au sein des petits jardins, les plantes grimpantes ont une place privilégiée ; elles agrémentent les façades de leur floraison et de leur feuillage. Rosiers, clématites ou vignes-vierges côtoient les bignones, les passiflores ou les jasmins d'hiver, espèces d'ordinaires plus fragiles sous nos latitudes. Pour se développer, certaines nécessitent des armatures, d'autres utilisent les murs comme support. Lorsque les plantes grimpantes recouvrent de grandes surfaces, elles participent directement à l'identité même du bâtiment. Végétal et architecture se trouvent, alors, intimement liés.



Évolution et enjeux

Le centre ancien est ponctué par des touches végétales qui assurent des continuités, soulignent des fronts bâtis, relient différentes formes architecturales ou limitent l'espace public.

Ces différentes composantes contribuent à donner à ce quartier un cadre de vie de qualité.

La variété des structures végétales favorise aussi une diversité des milieux qui sont des lieux d'accueil, de nourriture et de reproduction pour la faune sauvage.

Le patrimoine végétal est pourtant souvent menacé :

- Soit par la pression foncière qui conduit à une densification réduisant les espaces libres. L'emprise des jardins diminue au profit d'extensions, de création de nouveaux garages, ou d'implantation de terrasses minéralisées
- Soit par une mauvaise gestion des arbres qui les fragilisent et accélèrent leur dépérissement.

Le paysage végétal du centre ancien est un patrimoine rare et précieux qui mérite d'être respecté, préservé et mieux mis en valeur par chacun.

À Savoir

Les espaces verts et les plantations des parcelles sont réglementés par l'article 13 du Plan Local d'Urbanisme, relatif aux espaces libres, aux plantations et aux espaces boisés classés. Il détermine la proportion du terrain à réserver aux espaces non bâtis et précise les prescriptions en matière de plantation d'arbres.

Conserver la végétation existante

■ Conserver les végétaux, notamment ceux visibles depuis l'espace public. Ils marquent le paysage des rues et celui des passages et contribuent ainsi fortement à l'ambiance de ces quartiers.

Le paysage du centre ancien est très minéral en raison de son tissu urbain dense et homogène. Le végétal rythme les saisons, apporte un attrait supplémentaire, une touche sensible et contribue à donner un aspect vivant à ce paysage urbanisé.

L'enjeu de leur préservation recouvre donc un intérêt collectif. Leur présence est aussi un atout pour les propriétaires, car ils valorisent leur patrimoine. Certains peuvent être jugés encombrants s'ils sont proches de l'habitation (feuilles dans les gouttières ou ombrage). Pourtant, le désagrément occasionné est à mesurer au regard de leur beauté et des atouts qu'ils présentent (apport de fraîcheur et rôle d'écran visuel en été...).



Pratiquer un entretien adapté des arbres

■ Plus les arbres sont âgés, moins ils supportent les transformations de leur milieu et les agressions extérieures. Pour garantir leur pérennité, il est nécessaire de prendre quelques précautions afin de les maintenir dans de bonnes conditions de vie.

■ Préserver le système racinaire

- Ne jamais enfouir le "collet", base du tronc, par un remblaiement des abords et veiller à ne pas le blesser lors de travaux de débroussaillage ou de tonte.
- Ne pas tasser le sol à proximité des arbres (piétinement, stationnement de véhicules...) ce qui provoquerait une asphyxie des racines et les mettrait en péril.
- Ne pas blesser les racines lors de travaux de terrassement ou d'ouverture de tranchée.

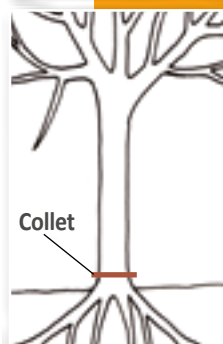
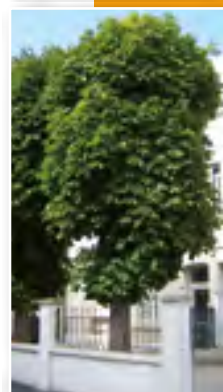
■ Limiter les élagages

Très souvent, les élagages pratiqués sur les arbres sont trop sévères. Ils rompent l'équilibre qui s'était naturellement établi entre le volume du système racinaire et celui du houppier. Ils suppriment une grande partie des réserves de l'arbre et l'affaiblissent. Les plaies de gros diamètre cicatrisent mal et sont des portes d'entrée pour les parasites et les maladies. Ces situations traumatisantes et notamment pour les arbres adultes, conduisent souvent à un dépérissement accéléré voire à une lente agonie.

Parfois, l'élagage peut être indispensable : taille d'une branche gênante ou dangereuse, élimination du bois mort, suppression de branches cassées par le vent...

Dans tous les cas, il doit être mesuré.

- En règle générale, il est préférable de ne pas couper de branches de diamètre supérieur à 8 cm.
- Si possible, éviter de tailler les vieux arbres laissés en port libre.
- Enduire impérativement la plaie d'un mastic cicatrisant.
- Pratiquer l'élagage à la saison adéquate.



Une bonne coupe pour une meilleure cicatrisation...

Mal réalisées, les coupes ne permettent pas une bonne cicatrisation des plaies et entraînent le pourrissement du bois, la formation de chicots ou de cavités.

La coupe d'une branche doit toujours se faire au-dessus d'un bourgeon (pour les branches de faible diamètre) ou d'un rameau (pour les branches de diamètre plus important). Bourgeons ou rameaux jouent le rôle de "tire-sève" c'est-à-dire qu'ils favorisent un afflux de sève qui améliore la cicatrisation de la plaie (schéma 1).

Si cette branche est coupée au ras du tronc, préserver le bourrelet cicatriciel (petit renflement à la base de la branche) qui permet de cicatriser la coupe. La coupe doit se faire perpendiculairement à l'axe de la branche (schéma 2).

Schéma 1

Tire-sève

Bourrelet cicatriciel

Schéma 2



Quand l'espace est très réduit, privilégier les grimpantes.



Renouveler la végétation existante en insérant le végétal partout

■ Les végétaux constituent un patrimoine vivant, donc vulnérable. C'est pourquoi, il est essentiel de les renouveler par de jeunes plantations. Si les abattages abusifs sont à proscrire, certains peuvent être justifiés dans le cas d'arbres morts ou dangereux. La plantation de jeunes sujets est alors nécessaire afin de conserver un paysage de qualité. Certains arbres sont identifiés comme éléments du patrimoine à protéger ou à mettre en valeur (Article L.123-1 7° du Code de l'Urbanisme). Les élagages ou travaux sont soumis à une autorisation préalable. Aussi, avant toute intervention sur un arbre, se renseigner auprès de la Mairie.

■ Critères de choix à prendre en compte avant la plantation :

- **L'emplacement** : choisir l'essence en fonction de l'espace disponible (position par rapport à l'habitation, aux bâtiments annexes, aux réseaux, aux arbres existants...).
- **La gestion future** : anticiper la gestion qui sera pratiquée. Un arbre en port libre est moins contraignant qu'un arbre taillé qui nécessite des interventions régulières. Pourtant, les formes taillées (en rideau, en marquise, sur têtes de chat...) permettant de contenir le volume des couronnes sont utiles si la place manque. Pour garantir le bon état physiologique de l'arbre, les travaux de taille doivent être très réguliers (annuels ou bisannuels).

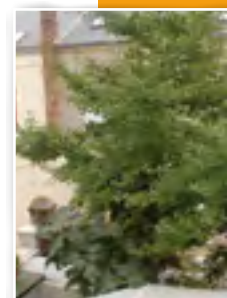
Cette taille d'entretien est à distinguer de la taille de formation, destinée à former l'architecture générale des jeunes arbres durant leur croissance. Elle permet d'adapter leur forme à la situation de terrain. Contrairement aux élagages drastiques, ces tailles, qui se font sur des branches fines, ne sont pas néfastes.

A noter que certaines essences comme le tilleul, le charme ou le platane supportent bien la taille. Cette opération d'entretien sera plus délicate sur le bouleau ou le marronnier. Le cerisier, lui, ne se taille pas.

- **L'essence** : choisir une essence adaptée aux critères d'encombrement et de gestion préalablement définis et correspondant aux critères esthétiques (port, hauteur, feuillage, floraison, fructification, écorce...).

Préserver la diversité du patrimoine végétal par la plantation d'essences locales (houx, lilas, tilleuls...), de fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers...) et d'essences moins communes (arbre aux quarante écus, paulownia, lilas des Indes...) voire exotiques (palmiers, eucalyptus...) ou de grimpantes quand l'espace est très réduit.

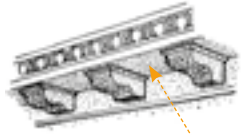
Ces choix préalables sont déterminants pour le devenir des jeunes arbres. Leur développement futur ne doit pas engendrer de gêne, sinon, ils risqueraient, à terme, d'être élagués ou abattus. Dès la plantation, il faut donner aux jeunes sujets la possibilité de devenir les arbres remarquables de demain.



Quand le jardin est petit : privilégier les arbres de petit développement et à forme fastigiée comme le laurier ou l'arbre aux quarante écus.



Lexique

Allège	Élément mural situé entre le niveau d'un plancher et l'appui d'une baie
Attique	Étage supérieur d'un édifice, construit en retrait, en général de façon plus légère
Bandeau	Bande horizontale saillante, unie ou moulurée, qui règne sur le pourtour d'un bâtiment.
Bossage	Parement travaillé des pierres de taille d'un ouvrage de maçonnerie.
Bow window	Fenêtre disposée en saillie par rapport au nu d'une façade.
Chaînage	Élément porteur permettant de ceinturer les murs, de solidariser les parois, d'éviter les fissures et la dislocation du bâtiment.
Chéneau	Petit canal réalisé à la base des combles servant à recueillir l'eau de pluie et à la diriger vers un tuyau de descente.
Comble à la Mansart	Comble dont chaque versant est formé de deux pans, dont les pentes sont différentes, permettant de rendre plus habitable une surface au sol.
Essentage	Revêtement, réalisé avec différents matériaux, servant à habiller un mur extérieur.
Imposte	Partie d'une baie située au-dessus des vantaux ouvrants d'une porte ou d'une fenêtre.
Lambrequin	Bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée qui est disposé devant les chéneaux, les marquises ou enrouleurs de jalousie pour les masquer à la vue.
Linteau	Élément d'un seul tenant situé au-dessus de l'ouverture, qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie reportant la charge sur les poteaux.
Lucarne à la capucine	 Fenêtre éclairant les combles surmontée d'une toiture à croupe
Marquise	Auvent vitré disposé au-dessus d'une porte d'entrée, d'un perron pour servir d'abri contre la pluie.
Modénature	Proportion et disposition de l'ensemble des éléments qui caractérisent une façade.
Modillon	 Petite console aplatie, à vocation décorative, disposée à intervalles réguliers sous le larmier d'une corniche.
Mur bahut	Mur bas qui porte une grille de clôture.
Oculus	Petite baie circulaire ou ovale dans un mur :
Pilastre	Élément d'architecture vertical, en avant corps d'un mur, présentant les caractéristiques d'un pilier partiellement saillant.
Soupirail	Baie percée dans le soubassement d'une construction pour éclairer et aérer les locaux en sous-sol
Tabatière	Châssis pour toit en pente, réalisé avec un cadre léger en tôle galvanisée, dont l'ouvrant est à projection.
Tableau	Retour des jambages latéraux d'une ouverture d'une baie
Vantail	Panneau plein ou ajouré d'une porte, d'une fenêtre, d'un volet ou d'une grille.



Démarches administratives

■ Avant d'engager toute étude, travaux de ravalement, d'extension, de clôture ou de construction, renseignez-vous auprès de la Mairie qui vous orientera sur les démarches administratives à suivre.

La consultation du service instructeur des autorisations d'urbanisme, de l'architecte conseiller du C.A.U.E. ou de l'architecte des Bâtiments de France vous aidera à appréhender les règlements et outils d'urbanisme auxquels est assujéti votre quartier et qui vont orienter vos réponses architecturales, tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les règlements issus du Code Civil traitant des points particuliers comme la mitoyenneté, les ouvertures, les plantations...

La déclaration préalable et le permis de construire⁽¹⁾ :

Dans le domaine de la construction, tous les projets de rénovation et d'agrandissement sont soumis à des demandes d'autorisation préalable :

- Pour toute nouvelle création de surface bâtie supérieure à 20 m² (de SHOB), le permis de construire est obligatoire.
- Pour tout changement modifiant l'aspect extérieur d'une construction, l'édification d'une clôture, ou la création d'une extension ou d'un bâtiment annexe inférieur à 20 m² (SHOB), une déclaration préalable doit être déposée.

(1) La réforme du droit de l'urbanisme en cours pourrait modifier les règles et procédures liées aux autorisations d'urbanisme. Avant tout projet, il est vivement conseillé de prendre contact avec les services de la Ville du Havre pour disposer d'informations à jour

Coordonnées

C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime)

27 rue François-Mitterrand
76140 Petit-Quevilly
Tél : 02 35 72 94 50
caue@caue76.org

DIRECTION ETUDES URBAINES ET PROSPECTIVE

Service Urbanisme et Prospective
Hôtel de Ville
Avenue du Général Leclerc
13ème étage de la tour
76600 Le Havre
Tél : 02 35 19 45 45

ou

DIRECTION ETUDES URBAINES ET PROSPECTIVE

Service Permis de construire
Hôtel de Ville
Avenue du Général Leclerc
12ème étage de la tour
76600 Le Havre
Tél : 02 35 19 45 45

UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Maritime)

7, place de la Madeleine
76000 Rouen
Tél : 02 32 10 70 70



Le cahier de recommandations architecturales et paysagères

Cet outil est mis à disposition de chaque personne qui désire réaliser des travaux de réhabilitation, d'entretien ou de construction.

Pour chaque projet, il faut tenir compte du contexte, environnement proche ou lointain, et de l'architecture du secteur.

Chaque nouveau projet, comme toute intervention sur un site existant, a des répercussions sur le paysage urbain. Réaliser une extension, un ravalement, modifier des percements, poser une clôture ou planter un arbre sont des actes qui doivent valoriser l'environnement bâti et paysager.

Ce cahier de recommandations architecturales et paysagères vous conseillera pour la réussite de votre projet.

VILLE DU HAVRE

Contact : Service Urbanisme et Prospective de la ville du Havre - Hôtel de Ville
Tél : 02 35 19 45 45 - www.lehavre.fr

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Contact : 27 rue François-Mitterrand 76140 Petit-Quevilly
Tél : 02 35 72 94 50 - Courriel : caue@caue76.org - www.caue76.org